

Carnaval

24 mars 2018

Ailleurs

Autre part

Loin

Où ?

L'inconnu



Municipalité de Caudrot

Bulletin communal

Juin 2018

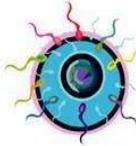


RÉBUS

Le sommaire

- L'éditorial de Monsieur le Maire page 2
- Budget pages 3 à 6
- Bibliothèque municipale page 7
- Le SICTOM près de chez vous page 8
- Commémorations page 9
- QG des ADOS page 10
- SUDGIMAD page 11
- Permis de conduire pas cher page 12
- La Vie Associative pages 13 à 18
- Rébus pages 19 et 20
- L'État-Civil page 21
- Les Renseignements Utiles pages 22 et 23
- L'Épilogue page 24

d'



j'

la les

+



d' J



Solution à la dernière page

Editorial

Caudrotaises, Caudrotais,

Depuis le dernier bulletin municipal, la vie des Caudrotaises et Caudrotais a été émaillée de moments agréables, d'autres beaucoup moins. L'hiver long, froid et humide a favorisé une ambiance morose. Le conseil municipal n'a pas échappé à ce climat général.

L'annonce par les services de l'Académie de la suppression d'une classe à l'école élémentaire lors de la rentrée prochaine, des tensions entre les différents acteurs de l'école. Les baisses des aides pour les équipements et notamment pour l'aire de jeux. Le problème, maintenant récurrent, des nuisances sonores pour les habitants du quartier du port. Des habitants plus nombreux qui rencontrent des difficultés au quotidien. Tous ces événements auraient de quoi entamer la dynamique des élus.

Caudrotaises et Caudrotais, soyez rassurés si vous vous posez ce type de questionnement, le printemps est là et, comme vous avez pu le constater, la RD 1113 a fait l'objet d'une rénovation qui a pour objectif la sécurisation de cette voie de circulation et l'embellissement de la traversée de notre commune avec la création d'espaces végétalisés.

Encore merci à vous tous pour votre bienveillance, et plus particulièrement à nos entrepreneurs, nos artisans et commerçants qui ont souffert de cette situation.

D'autres bonnes nouvelles sont au programme.

Au niveau du Numérique, **Gironde Numérique** organisme issu du Conseil Départemental nous a annoncé la réalisation de la mise en service de la « Fiber to the home » ou FTH, c'est-à-dire la fibre à l'abonné pour l'année 2018/2019. Cet outil surpuissant donnera un confort au niveau des abonnés à internet et je pense plus particulièrement aux commerçants, artisans et entrepreneurs de notre commune. Merci aux élus départementaux et à son Président Jean- Luc GLEYSE qui ont réussi le tour de force de mettre en place un équipement moderne à la portée de tous, moins cher et plus vite. En effet, tout le département de la Gironde bénéficiera de la FTH en moins de six ans.

Les premières réflexions sur la mise en place du **PLUi** ont débuté début 2018 et déjà une réunion publique a permis de présenter aux habitants le « Diagnostic du territoire ». 2019 verra la mise en place du **PADD** (Projet d'Aménagement du Développement Durable) puis de l'**OAP** (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour signature du **PLUi** en 2020.

La dernière phase de sécurisation des mobilités au niveau de la commune va proposer la sécurisation des rues de la Gare, du Terré et Robert Aucoin pour des travaux en 2019.

Le soleil étant de retour, nous pouvons espérer que cette morosité hivernale est dernière nous.

J'invite tous les Caudrotaises et Caudrotais à se rassembler pour la fête communale qui aura lieu exceptionnellement le 14 juillet 2018 autour du repas traditionnel de l'entrecôte suivi des super feux d'artifices tirés à partir du port.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été agréable qui va vous permettre une pause bien méritée. Rendez-vous à la rentrée de septembre pour poursuivre ensemble le **Bien vivre à Caudrot**.

Bonnes vacances



Les ralentisseurs que vous avez mis devant l'école sont trop hauts et ma femme se fait sauter quatre fois par jour
Bêtisier des Mairies



Le Maire, Jean-Pierre JAUSSERAND

Le travail du Conseil Municipal



Analyse financière 2017

La Commune de Caudrot présente une santé financière nécessitant de poursuivre une gestion maîtrisée et prudente des dépenses de fonctionnement.

Notre capacité d'autofinancement brute (excédent entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement) d'un montant de 210.739,08 euros en 2017 permettra avant tout de rembourser l'annuité en capital de la dette (147.028,71 euros en 2018) et de contribuer au financement de certains équipements. Il faut savoir que la Commune devra continuer à sélectionner ses prochains investissements et ne pas les envisager tous trop rapidement.

Les aménagements en 2017 (travaux de sécurisation routière, travaux de voirie et d'éclairage public, réfection de la mairie, rénovation du stade ; etc.) ont été réalisés sans avoir à recourir à un nouvel emprunt et sans augmentation de la part communale des taux d'imposition (taux identiques depuis 2015 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière bâti et non bâti).

En 2017, la Commune de Caudrot a résorbé en totalité son déficit d'investissement antérieur (déficit de 102.809,50 euros en 2016 et dorénavant excédent de 9.560,75 euros en 2017). Le fonds de roulement de la Commune (résultats cumulés des exercices écoulés) est en progression continue depuis plusieurs années (78.261 euros en 2015, 143.742 euros en 2016 et 220.299 euros en 2017).

Observations budgétaires

Le montant global des dotations de l'État est stable : 177.559 euros en 2017, 177.960 euros en 2018. Le remboursement d'emprunts entre 2017 et 2018 est quasi identique : 197.110 euros en 2017 et 197.079 euros en 2018.

Les charges réelles de fonctionnement ont augmenté de 7,35%.

Les charges réelles de personnel, après remboursements maladie et aides de l'Etat ont augmenté de 9,4% entre 2016 et 2017 représentant 40,69% des dépenses réelles du Budget en 2017 (il faut noter que cette évolution est atténuée du fait que nos employés communaux travaillant en régie permettent de réaliser des économies sur les charges de fonctionnement). Les produits réels de fonctionnement ont diminué de 2,69% en 2017

Budget Primitif 2018

Le Budget Primitif est le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la Collectivité. Lors de la séance du Conseil Municipal en date du 11 avril 2018, Monsieur le Maire de Caudrot a proposé le vote du Budget Primitif 2018 qui a été adopté, à l'unanimité, par les Conseillers Municipaux. Le budget a été voté en équilibre en fonctionnement et en investissement.

Dépenses réelles de fonctionnement

Elles servent à pourvoir aux besoins de la Commune et sont regroupées en six catégories :

- Charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations des bâtiments et mobiliers, assurances, frais électricité, frais scolaires et périscolaires, restauration scolaire)
- Charges de personnel (salaires et charges sociales)
- Charges de gestion courante (indemnités élus, service incendie, subventions)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Charges d'ordre (dotations aux amortissements)
- Charges exceptionnelles

Dépenses prévisionnelles

Charges à caractère général	299.005 euros
Charges de personnel	388.048 euros
Charges gestion courante	79.425 euros
Charges financières	50.051 euros
Dotations aux amortissements	14.840,58 euros
Virement section investissement	147.056,42 euros
TOTAL DES DEPENSES	978.426 euros



.../...

Le travail du Conseil Municipal



.../...

Recettes réelles de fonctionnement

Elles peuvent être regroupées en six catégories principales :

- Atténuations de charges (remboursement rémunération du personnel en cas de maladie)
- Produits des services (redevances périscolaire et cantine, participation fluides, concessions cimetière, participations aux fêtes)
- Produits issus de la fiscalité locale directe (Taxe habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti)
- Dotations et participations de l'Etat et d'autres collectivités
- Revenus des immeubles (locations bâtiments communaux)
- Produits exceptionnels

Recettes prévisionnelles

Remboursement rémunération personnel	4.350 euros
Produits des services	62.100 euros
Immobilisations corporelles	31.000 euros
Impôts et taxes	614.727 euros
Dotations et participations	228.460 euros
Revenus des immeubles	32.000 euros
Produits exceptionnels	5.789 euros
TOTAL DES RECETTES	978.426 euros

Section de fonctionnement

Le Budget s'équilibre à la somme de 978426 euros en dépenses et en recettes.

Impositions

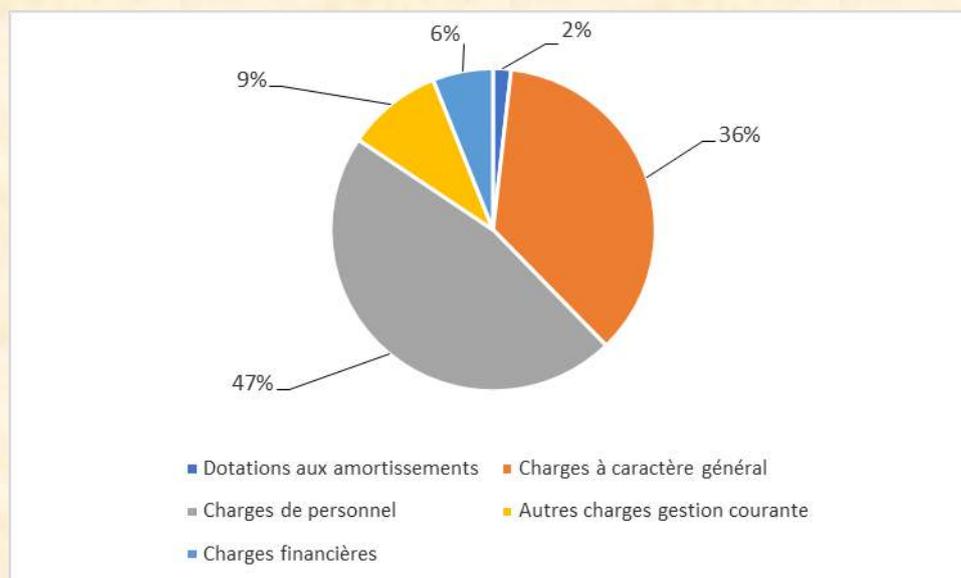
Pour l'exercice 2018, le Conseil Municipal de Caudrot a décidé de ne pas varier les taux d'imposition qui s'établissent comme suit depuis 2015

Taxe d'habitation : 20,71 %

Impôt foncier non bâti : 67,32 %

Impôt foncier bâti : 25,77 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Il faut dépenser quand on est jeune l'argent qu'on aura quand on sera vieux

Sacha GUITRY

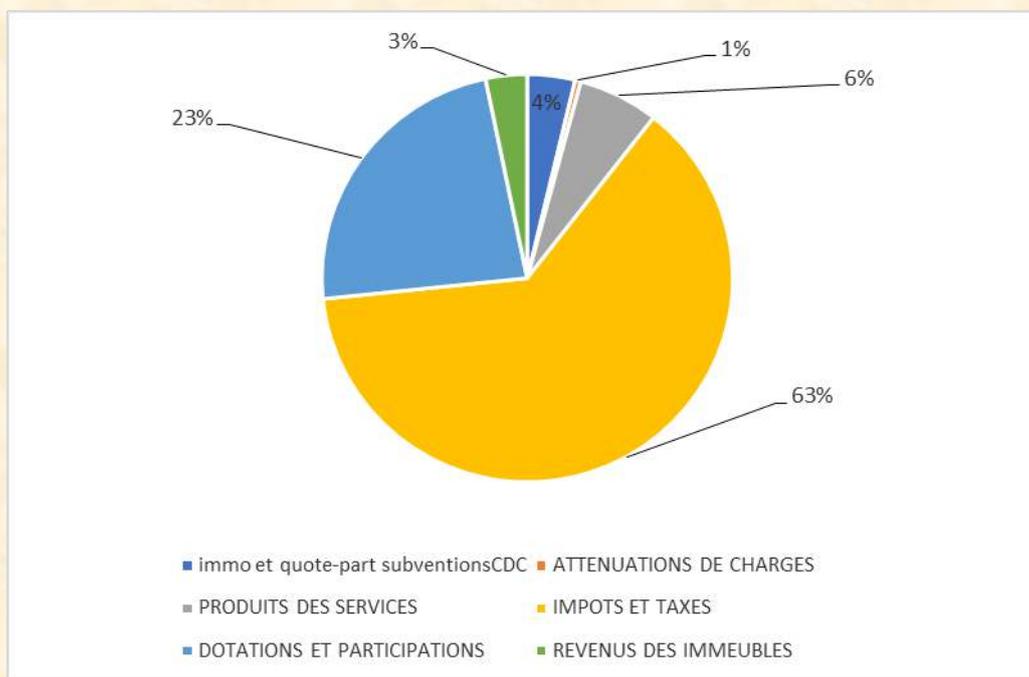
.../...

Le travail du Conseil Municipal



.../...

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

Le Budget s'équilibre à la somme de 717609,85 euros en dépenses et en recettes.

Les investissements énumérés ci-dessous sont financés principalement :

- par l'**autofinancement** (le solde positif de la section de fonctionnement à la clôture du précédent exercice budgétaire et le virement de l'excédent de fonctionnement entre les recettes et dépenses prévues dans l'exercice budgétaire en cours).
- par les **subventions** (État, Région, Département) qui doivent, contrairement aux dotations financer ce pour quoi elles sont délivrées à la Commune
- par les **produits exceptionnels** (vente de bâtiment communal et don du Cercle Industriel et Agricole).

Dépenses prévisionnelles

Travaux de voirie	352.778,93 euros
Remboursements d'emprunts	147.028,71 euros
Plateau multisport	87.853 euros
Travaux de bâtiment	55.481 euros
Travaux en régie	31.000 euros
Equipement matériel de voirie	21.589,37 euros
Eclairage public	7.000,82 euros
Alarmes école PPMS	7.000 euros
Amortissements subventions	6.878,02 euros
Informatique mairie	1.000 euros
TOTAL DES DEPENSES	717.609,85 euros



.../...

Le travail du Conseil Municipal



.../...

Recettes prévisionnelles



Excédent investissement reporté	9.560,75 euros
Excédent fonctionnement reporté	210.739,08 euros
Virement section de fonctionnement	147.056,42 euros
Subventions investissements	217.183 euros
Cession immobilière	100.000 euros
Fonds compensation TVA	15.230 euros
Dotations amortissements	14.840,58 euros
Taxe aménagement	3.000,02 euros
TOTAL DES RECETTES	717.609,85 euros

Projets d'investissements

Travaux de voirie

Des travaux de voirie seront réalisés sur la RD1113, la rue de la gare, la rue de la Tuilerie et la rue du Terré.

Des travaux de sécurisation routière seront effectués sur la RD1113, la RD123 (route de Saint André du Bois) et la RD15 (Route de Castets)

L'aménagement du bourg avec réfection des trottoirs est en cours de réalisation (sans doute terminé à la date de publication de ce bulletin communal).

De nouveaux panneaux de signalisation seront implantés dans la Commune

Des équipements adaptés seront acquis pour l'entretien de la voirie

Plateau multisport

Le projet de Décapark (aire de jeux) sera réalisé sur le terrain proche de l'école communale

Réfection logement communal

Nos agents communaux, forts de leur expérience, ont contribué à une réfection complète du

Logement communal situé près de l'école

José et Cédric ont réussi à embellir avec succès ce bien communal destiné à la location.

Situation financière

La Commune de Caudrot doit continuer à assurer une bonne maîtrise de ses dépenses de fonctionnement, éviter d'alourdir l'endettement et être rigoureuse dans la programmation de ses investissements.

La réalisation des investissements, devant être sélectionnés et hiérarchisés par l'équipe municipale, atteste du dynamisme de l'exécutif au service de l'amélioration du cadre de vie des Caudrotais.

Il s'agit de financer des projets sans compromettre l'équilibre des finances tout en maintenant la qualité du service public municipal.

Si le financier manque son coup, les courtisans disent de lui : « C'est un bourgeois, un homme de rien, un maïlotru » ... S'il réussit, ils lui demandent sa fille

Jean DE LA BRUYÈRE, Les Caractères

J'❤
CAUDROT



Édouard LENGAIGNE
2^{ème} Adjoint au Maire



La bibliothèque municipale de Caudrot est rattachée à la communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde, en tant que bibliothèque relais, elle reste donc indépendante, avec avantages et inconvénients :

Les avantages : liberté d'ouverture, « d'embauche », de choix de livre, possibilité d'utiliser le fonds de la bibliothèque départementale de prêt...

Les inconvénients : tant que nous ne sommes pas informatisés, nous ne pouvons pas recevoir d'aides spéciales de la commission de la culture de la communauté de communes.

Alors qu'est-ce qu'on attend pour s'informatiser ?

Pour cela, il faudrait avoir un branchement internet dans le local, avec abonnement par la mairie, et avoir du personnel dédié à la bibliothèque : bénévole ou agent communal. Qui dit agent communal dit rémunération et, pour cela, la commune n'est pas prête.

Par contre, un ou deux bénévoles auraient de quoi s'occuper. En effet, pour le moment, la bibliothèque est ouverte deux fois par semaine : mercredi de 15 h à 16 h 30 et le samedi de 14 h 30 à 16 h 30. Dans le cadre du périscolaire, les enfants de l'Ecole viennent au moins une fois par semaine en période scolaire.

Le fonds propre à la bibliothèque est important avec plus de 3000 volumes, allant des livres pour bébés, jusqu'aux ouvrages très sérieux de sciences, de biographies, en passant par les romans classiques, les romans policiers, de fiction ...

Tous les 3 mois, nous allons à la médiathèque de Gironde sur Dropt où nous renouvelons une trentaine de livres, en essayant de choisir des livres récents ou éventuellement des livres demandés par nos lecteurs. Ces prêts sont donc faits par la Bibliothèque de la Gironde.

Nous lançons un appel dans ce bulletin : si vous avez un peu de temps, l'envie de vous intéresser à une activité de la commune, prenez contact avec le secrétariat de la mairie qui vous dirigera vers les responsables de cette bibliothèque.



La lecture est un stratagème qui évite de réfléchir

George Bernard SHAW



Odile RAMBAUD,
Conseillère municipale
En responsabilité de la bibliothèque

J'❤
CAUDROT

Le travail du Conseil Municipal



PROXI déchets verts

Collecte de déchets verts
près de chez vous !

Comme vous avez pu le constater, depuis le mois d'avril, le SICTOM propose une collecte de vos déchets verts. Des bennes seront mises à disposition dans les communes alentour possédant un terrain équipé pour les recevoir. Plusieurs communes, toutes au Nord de la Garonne, ont été retenues et définies en 3 zones A, B et C. L'idée est de raccourcir temps et distance aux usagers de cette partie du territoire.

Zone A = Saint-Pierre d'Aurillac - Saint-Martin-de-Sescas - Sainte-Foy-la-Longue - Caudrot - Saint-Laurent-du-Pian.

Zone B = Saint-Macaire - Saint-André-du-Bois - Le Pian-sur-Garonne - Saint-Martial.

Zone C = Saint-Maixant - Semens - Sainte-Croix-du-Mont - Saint-Germain-de-Grave.

L'accès est réservé aux voitures avec ou sans remorques sur présentation de la carte d'accès à la déchèterie. Les fourgons et les camions doivent se rendre à la déchèterie.

Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, la Mairie propose la mise à disposition du camion et d'un agent pour le ramassage de vos déchets au tarif de 30 € le camion (feuilles, branches de taille, tonte ...). **Les lieux et les dates seront affichés sur le panneau lumineux.**



TRI SÉLECTIF

Des bacs de tri verts et jaunes seront installés au Centre Socioculturel, au Foyer rural et à la salle des associations. Ces bacs collecteront uniquement le carton, le plastique, les cannettes et le verre.

Nous invitons donc les associations à les utiliser lors de leurs diverses activités et animations ainsi que les particuliers lors des locations de salles.

Les bacs seront vidés régulièrement par les agents communaux.

Des sacs de pré-collecte seront distribués à la Mairie : la date sera communiquée sur le panneau lumineux.

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Antoine de Saint-Exupéry



J'❤️
CAUDROT

Laurence SIMON, Conseillère Municipale
Responsable de la Commission ENVIRONNEMENT

Vivre à Caudrot en 2018

COMMÉMORATIONS

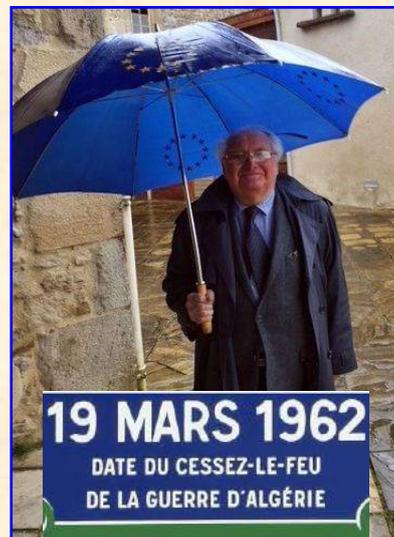
Le **19 mars**, les Caudrotaises et les Caudrotais étaient invités à célébrer l'armistice mettant fin à la guerre d'Algérie.

Cette manifestation s'est déroulée sous une pluie battante mais, malgré cette averse, la cérémonie a eu lieu.

Stoïque, notre Adjointe **Sandrine GARRELIS** a lu la lettre de Madame la Secrétaire d'État chargée des anciens combattants et a déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Les sonneries traditionnelles « aux morts », la Marseillaise, ont, comme toujours, été interprétées par les cuivres sous la direction de **Thierry BORDENAVE** qui, pour l'occasion, s'étaient abrités sous le porche du centre culturel.

Comme c'est la tradition, le pot de l'amitié a réuni les invités au foyer rural.



A l'invitation de Monsieur le Maire Jean-Pierre Jausserand, les Caudrotaises et les Caudrotais se sont réunis au monument aux morts, le 8 mai, pour célébrer l'armistice qui mit fin à la seconde guerre mondiale qui se déroula de 1939 à 1945.

Cette cérémonie organisée et dirigée par le commandant François Dumeau débuta par le hissage du drapeau national par le capitaine Patrick Bouxin au son de la fanfare : « au drapeau »
Après du monument, Monsieur le Maire lut la lettre de Madame la Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants.

Aux ordres, la fanfare « ouvrit le ban » : Patrick Bouxin lut la liste des morts pour la France puis la fanfare « ferma le ban ». Monsieur le Maire déposa la gerbe traditionnelle avec l'aide des enfants des écoles, toujours volontaires.

Ensuite, retentit la sonnerie « aux morts » puis, après une minute de silence, la Marseillaise chantée avec beaucoup d'enthousiasme par les enfants sous la direction de Catherine Bielsa.

Au pied-levé, la fanfare dirigée par Thierry Bordenave nous gratifia d'un magnifique « hymne à la joie » qui, comme chacun sait, est l'hymne de l'Europe.

La cérémonie terminée, Monsieur le Maire, après avoir remercié les protagonistes qui ont contribué au succès de cette manifestation, a invité les personnes présentes à se rafraîchir au foyer rural.



François DUMEAU
Conseiller municipal

Correspondant Défense de la Commune

Vivre à Caudrot en 2018

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



NEWS DU QG ADOS

Les ados s'organisent au QG !

Une dizaine d'entre eux se retrouvent tous les samedis avec leur animateur Thibault pour partager diverses activités : peinture, aménagement et déco des deux pièces de leur local à l'étage du périscolaire, sorties squash à Gironde sur Dropt, Laser Game à Mérignac etc....en après-midi ou en soirée une fois par mois.

Soirées « Loup Garou et Gamelle Night », concert-tapas à Caudrot en Mars et la dernière en date qui a rencontré un franc succès la « soirée fortnite » (jeux vidéo en réseau).

A noter aussi, leur participation au Carnaval de Caudrot avec vente de crêpes confectionnées par les filles du groupe (merci Océane, Lilas et Manon !) pour financer une partie des activités et aménagements du QG !

Le programme de Juin promet aussi de bons moments dans ou hors les murs du QG :

2 Juin : Tournoi de Hand et Basket sur le plateau scolaire de St Pierre

9 Juin : Sortie Spadium

16 Juin : Sortie Ciné

23 Juin : POKEMON GO dans le Sud Gironde

Pour finir par la soirée de clôture de l'année scolaire qui est programmée le **Samedi 30 Juin** au QG de 19H à 21H ; déguisement fortement recommandé pour prétendre à grignoter un KEBAB ! Venez nombreux !

Renseignements AVL au 05.56.76.13.17 ou par mail à alexandre.lacave@avl33.org ou espacepour-tous.avl@orange.fr ou centredeloisirs.avl@wanadoo.fr ou s.garrelis@caudrot.fr



Sandrine GARRELIS
4^{ème} Adjointe au Maire



Vivre à Taudrot en 2018

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT



Le groupement **SUDGIMAD** (Sud Gironde Maintien à Domicile) installé sur le territoire depuis plus de 30 ans propose de nombreux services dans le cadre du maintien à domicile. Il s'adresse aux plus de 60 ans, aux adultes en situation de handicap et aux personnes présentant une maladie chronique, invalidante. Le service propose une prise en charge globale et coordonnée par des infirmières référentes, en partenariat étroit avec les acteurs du

territoire afin de répondre au mieux aux besoins de la personne accompagnée.

Le service de soin infirmier à domicile (SSIAD) vous accompagne dans vos soins d'hygiène et de confort grâce à leurs aides-soignants diplômés d'état. L'accompagnement est basé sur la prévention pour retarder la dégradation de l'état de santé de la personne accompagnée. Le service facilite également le retour à domicile et favorise le retour à l'autonomie. Il peut également mener un accompagnement dans le cadre d'une fin de vie. Le service intervient sur prescription médicale et les prestations sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Si vous avez besoin d'un accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne (entretien du cadre de vie, courses, préparation de repas), **le service d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD) propose des prestations effectuées par des auxiliaires de vie, employées à domicile avec la collaboration d'une infirmière coordinatrice diplômée d'état. En fonction de votre situation, la prise en charge des prestations peut être financée par la caisse de retraite, le conseil départemental ou votre mutuelle en sortie d'hospitalisation. Vous pouvez avoir une participation en fonction des critères établis par les organismes.

L'équipe spécialisée Alzheimer (ESA) intervient auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentés qui sont à un stade léger à modéré de la maladie. Elle propose un accompagnement afin de valoriser et maintenir les capacités cognitives, sensorielles et motrices. Elle peut vous aider dans la recherche de solutions pour compenser les difficultés dans les actes de la vie quotidienne. Elle accompagne également les aidants familiaux. Les prestations sont réalisées sur prescription médicale, par des assistantes de soins en gériatrie avec la collaboration d'une infirmière coordinatrice et d'une ergothérapeute. Elles sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie.

Le **SPASAD**, service polyvalent d'aide et de soins, permet d'offrir une prise en charge globale et des actions de prévention aux personnes requérant à la fois des prestations d'aide et de soins à domicile. Il favorise la complémentarité des métiers d'aide à domicile et d'aide-soignant pour assurer la continuité et l'efficacité de l'accompagnement à domicile.

Enfin, depuis cette année, **SUDGIMAD** propose également aux personnes qu'il accompagne un programme de prévention des chutes. Un ergothérapeute évalue le domicile et le risque de chute, fait des préconisations et accompagne la personne pour les mettre en place. La structure continue de mettre en place des actions de soutien pour les aidants familiaux et propose en partenariat avec France Alzheimer des groupes de paroles et formations.

Si vous ou votre proche avez besoin d'un accompagnement à domicile vous pouvez contacter le service par téléphone au 05.56.62.75.00 ou par mail pole.administratif@sudgimad.fr

Vivre à Taudrot en 2018

BIEN-VIVRE ENSEMBLE À CAUDROT

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

VOUS AIDE À PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre en place une aide au passage du permis B (sous conditions de ressources) pour inciter les jeunes diplômés ou suivis en mission locale âgés de 18 à 25 ans, à passer leur permis et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Cette aide est accessible sous certaines conditions et mise en place à compter du 3 novembre 2016.

Le montant de l'aide régionale s'élève à 600 euros forfaitaire.

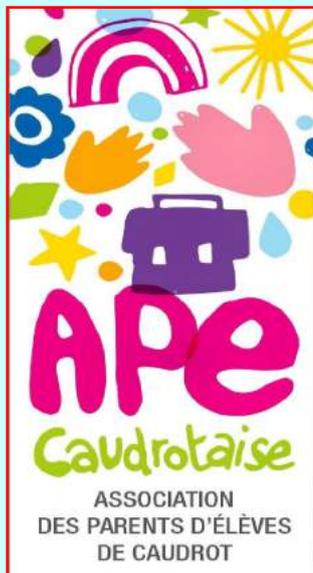


Jeune diplômé*, vous avez entre 18 et 25 ans et vous venez d'obtenir votre code de la route.

* Diplômés d'un CAP, CAPA, Bac Pro, Bac Pro Agricole ou d'une mention complémentaire « aide à domicile », les jeunes en insertion professionnelle suivis par les Missions Locales ainsi que les jeunes scolarisés en 1^{ère} année d'EREA

Rendez-vous sur : aidepermisdeconduire.fr





Vivre à Caudrot



LA VIE ASSOCIATIVE

TÉLÉGRAM
Samedi 17 mars à 19h30
Salle des fêtes de Caudrot

Une belle première à Caudrot !

World, Folk, Rock et Acoustique ballade tel était le répertoire des quatre chaleureux artistes du groupe **TELEGRAM** qui se sont produits sur la scène du Foyer Rural le 18 mars dernier.

Dans le cadre de **Trans'Musicale**, en partenariat avec la municipalité, l'APE a organisé son premier événement musical : un concert !

Pas moins d'une cinquantaine de personnes sont venues découvrir ou redécouvrir **Laurent Kebous** des Hurlements d'Leo, accompagné de **Chloé Legrand** à la guitare électrique, **Julien Perugini** à la contrebasse et aux stomps et de **Vincent Serrano** aux instruments du monde (oud, kora, saxo, clavier ...).

Autant dire que tous furent conquis et portés par l'énergie, la beauté des mélodies du répertoire porté par ces artistes qui cumulent plus de vingt ans de scène !

Après le concert, les artistes et le public ont pu échanger autour d'une belle assiette de tapas concoctée par l'APE.

Un bon moment musical de qualité et de convivialité !

L'APE CAUDROTAISE remercie Trans'Musicale pour le choix de ce talentueux groupe et pour la communication, la municipalité de Caudrot pour la logistique, la commune de Gironde sur Dropt pour le prêt des tables guéridons, la Cave de St Pierre pour le prêt des barriques, le Château Gayon pour le don de vin, les parents pour leurs pizzas, wraps, gâteaux, etc... , les ados du QG venus avec Thibault leur animateur, sans oublier Gérard Guttierrez notre reporter photos et le blog de Caudrot donc Roger Nette.



Sandrine GARRELIS
au nom de l'APE CAUDROTAISE





Vivre à Caudrot



LA VIE ASSOCIATIVE

Les Caudrotais sont venus nombreux malgré une météo maussade ? ce qui prouve leur attachement à l'évènement. Et bien ce Carnaval quelque peu pluvieux fut un Carnaval joyeux !

Dès la fin du Moyen âge, le carnaval était déjà l'occasion de festivités si bien que princesses, chevaliers, châtelaines et marchandes s'étaient donnés rendez-vous sur la place des Tilleuls pour le départ du défilé médiéval.

Mais les capes, tuniques, casques, coiffes, capuchons, bonnets, épées et boucliers n'étant pas à même de braver raisonnablement la pluie et le vent qui s'invitèrent, le cortège se réfugia alors à l'abri

du foyer « médiéval » pour que les enfants du périscolaire puissent présenter au sec leurs spectacles préparés pour l'occasion.

Le temps devenu plus clément, les carnavaliers purent déambuler dans les rues du village aux rythmes musicaux de talentueux « troubadours » (Les Sous Fifies de St Pierre) auprès de Princesse Carnaval apprêtée pour l'occasion par les parents d'élèves de l'APE avec les décorations et autres accessoires peints par les enfants de l'école pendant les temps périscolaires.

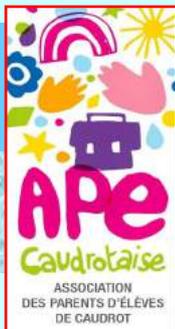
Cet après-midi aux airs de Moyen Age se termina par une belle surprise pour les enfants qui retrouvèrent Kevin jongleur et cracheur de feu sur les bords de Garonne pour accompagner le traditionnel jugement et embrasement de Princesse Carnaval.

Un remerciement à Gérard GUTIERREZ pour ses photos et à Jean Crampes pour sa grande patience à faire attendre longuement son cheval attelé à la charrette qui du fait du bouleversement de programme était trop nerveux pour nous accompagner lors du défilé comme initialement prévu !

Un beau voyage dans le temps pour le plaisir de nos enfants !

Sandrine GARRELIS
au nom de l'APE CAUDROTAISE





Vivre à Caudrot



LA VIE ASSOCIATIVE

CHASSE A L'ŒUF LE 2 AVRIL 2018

Quelle chance en ce mois d'Avril d'avoir pu profiter d'une matinée non pluvieuse pour lancer le départ de la désormais traditionnelle chasse à l'œuf au stade de La Lagotte ! Depuis trois ans maintenant, l'APE Caudrotaise participait à l'organisation de cet évènement historiquement initié par la commission animation de la commune.

Nouveautés de cette année :

Pour les plus petits, il restait encore des œufs en chocolat déposés par les cloches à trouver sur leur parcours, mais pas seulement ! De beaux œufs décorés et réutilisables sont venus embellir la chasse !

Pour les plus grands, les règles précédentes - à savoir constituer une équipe et trouver un œuf différent pour reconstituer la boîte référente - ont été maintenues, sauf que ... les œufs n'étaient plus en chocolat et beaucoup moins nombreux ! Il s'agissait en effet de jolis galets collectés par Annabelle de l'APE puis magnifiquement peints par les enfants sur le temps périscolaire !

Devant la plus grande difficulté, les équipes se sont alors entraînées, ont troqué les œufs pour reconstituer une boîte complète.

Mieux encore, l'œuf de couleur blanche tant convoité, cherché et d'ailleurs non trouvé, permettait d'être dispensé de finir de reconstituer la boîte référente.

Petits et grands sont repartis avec un très joli sachet de fritures de bons chocolats de la chocolaterie artisanale de Duras, la Maison Guinguet.

Nos remerciements à La Vaillante pour avoir, comme de coutume, offert le café aux parents !

Moins de quantité mais plus de qualité, moins de gaspillage mais plus de coopération tel était l'objectif conjoint et atteint par l'APE CAUDROTAISE et la Commission Animation pour une chasse à l'œuf appréciée de tous qui sera sans nul doute reprogrammée !

Sandrine GARRELIS au nom de l'APE CAUDROTAISE et LA MUNICIPALITÉ



Que d'eau ! Que d'eau !

C'est la réflexion que chacun de nous peut émettre en ce printemps 2018. Je n'ai pas souvenir d'une période aussi défavorable à notre loisir depuis fort longtemps. Seuls les pêcheurs d'anguilles auront trouvé une consolation aux déboires climatiques du mois de Mai. En effet, après plusieurs années fastes, les pêcheurs de gâtes - et ils sont nombreux chez nous - font grise mine : après un bon début de saison en avril, les caprices de Dame Garonne, dus à une météo fort chahuteuse, nous ont privés de notre plaisir.



La pêche printanière des carnassiers a été soumise aux mêmes problèmes.

Le nombre de cartes de pêche délivrées dans cette période a connu une baisse importante, ce qui nous obligera à modérer nos dépenses en cours d'année.

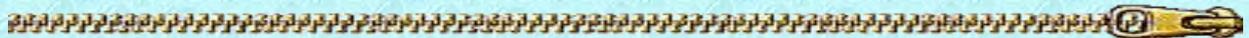
Mais l'année est loin d'être terminée, et il y aura des occasions de faire de belles pêches cet été et en automne.

Nos cartes de pêche sont toujours en vente directement sur « cartedepêche.fr » et auprès du magasin Carp.Story à Saint-Macaire.

La fête locale a été avancée au 14 juillet pour des raisons techniques. Notre concours de pêche suivra donc le calendrier municipal. Rendez-vous à tous le samedi 14 juillet au port. Une seule condition pour participer : détenir une carte du Barbillon Caudrotais et payer son engagement très modique : enfants jusqu'à 16 ans : 3 €, adultes : 6 €. 6 coupes, 1000 € de lots de pêche + dons des commerçants locaux. Rendez-vous inscriptions à 16 h, concours à 17 h. A l'issue du concours, remise des prix, bourriche et vin d'honneur offert à tous les présents.

Nous souhaitons un bel été à tous.

Le président **Michel BENITO**



L'A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agréée) de Caudrot organise un vide-grenier le dimanche 15 juillet sur la Place des Tilleuls de 7 h à 19 h

Pour toute inscription ou renseignements, appeler le **06.84.30.44.88.**



Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Vaillante Sport Caudrot

Pour la saison 2017- 2018 qui vient de s'achever, notre club de La Vaillante Sport Caudrot était composé de 185 licenciés dont 18 dirigeants, 3 arbitres, 1 technicien régional, 2 éducateurs fédéraux et également 10 féminines (qui jouent avec l'école de football).

ECOLE DE FOOTBALL

L'école de football dirigée par Vincent Crouzet comptait 76 licenciés. Tous ces petits footballeurs ont donné (avec l'aide de leurs responsables et des nombreux parents qui les accompagnent régulièrement) le meilleur pour porter haut les couleurs vertes de notre club.

U15

La catégorie des U15 entraînée par le goal de notre équipe fanion, Laurent Boyals, a fait une très belle saison. Les 18 joueurs qui composent ce groupe sont à féliciter tout comme Eric Dupuch et Stéphane Guillemette qui ont bien épaulé l'entraîneur.

SENIORS

En catégorie seniors, il y avait 70 licenciés dont 20 vétérans et 5 foot loisir.

Notre équipe A termine 2^{ème} et loupe pour 1 point la montée en Régional 3 (ex PH). C'est le club de Montesquieu qui accède, pour la saison 2018-2019, en R3 du fait de la refonte des championnats de la Ligue Nouvelle Aquitaine et de la suppression de la R4 (ex PL). Mais il n'y a pas de regrets à avoir car pour la saison prochaine le championnat 1^{ère} division district (le nôtre) sera composé de 3 poules et sera le mélange des divers clubs girondins de cette catégorie. Nous nous déplacerons vers le Blayais, le bassin d'Arcachon, le Médoc ou l'agglomération bordelaise contre des clubs d'un autre standing. Autant dire que c'est un beau challenge qui s'annonce car le niveau sera très relevé !

La saison de notre équipe B a été compliquée. Notre réserve termine à la 11^{ème} place et ne pourra donc pas se maintenir en 2^{ème} division district. Mais, vu la refonte des championnats, la 3^{ème} division district composée elle aussi des divers clubs de notre département sera d'un très bon niveau footballistique.





Vivre à Caudrot

LA VIE ASSOCIATIVE



Comme ils en ont pris l'habitude, nos vétérans ont fait une superbe saison privilégiant à la fois le beau jeu sur le carré vert et la bonne chère qui vient clôturer de façon conviviale une semaine de durs labeurs. Le club les remercie pour l'image positive qu'ils donnent.

Nous ne saurons clôturer cette saison sans faire un bilan :

Sportivement, la saison a été bonne et l'ambiance excellente, c'est ce qui nous caractérise et qui fait de La Vaillante de Caudrot ce qu'elle est !!!

Au niveau équipement, il faut reconnaître que nous ne sommes pas gâtés car notre club ne possède qu'un seul terrain, le Stade de La Lagotte, et celui-ci est très (trop) sollicité. Heureusement que la commune de Saint Martin de Sescas nous prête son terrain pour que nous puissions y faire l'entraînement des petits de l'école de football et que nos U13 et U15, qui sont en entente avec les Bleuets Macariens, jouent très souvent sur le terrain de Saint Macaire ou de Saint Pierre d'Aurillac. Nous remercions ces trois communes ainsi que, bien entendu, notre commune de Caudrot pour son aide et sa compréhension.

A ce niveau se pose la question « que faire pour mieux se structurer au niveau terrain ? ». Au sein de La Vaillante, nous n'avons pas la solution mais nous pouvons constater qu'au fil des saisons nos effectifs augmentent et que notre capacité d'accueil ne suit pas cette évolution.

Au niveau structurel se pose également le problème du bénévolat et le besoin de trouver des bonnes volontés pour aider notre club, le club de notre commune, le club de Caudrot en consacrant un peu de temps pour le bonheur de nos enfants.

L'appel est lancé ! Si vous êtes intéressés, merci de contacter un des responsables : Vincent CROUZET, Guillaume ARAUJO ou tout autre responsable.



RÉBUS

Vivre à Taudrot



LA VIE ASSOCIATIVE



Le Barbillon pêcheur devant l'éternel



2



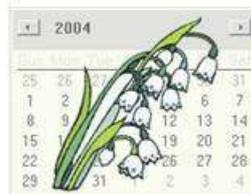
RÉBUS



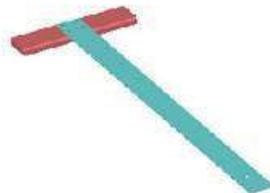
je vais m'éclater au yoga



V



k'



i



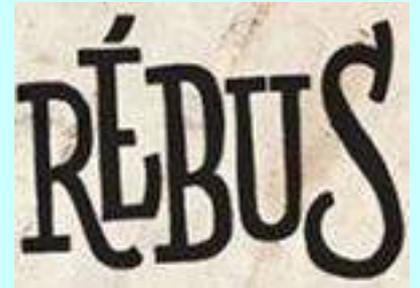
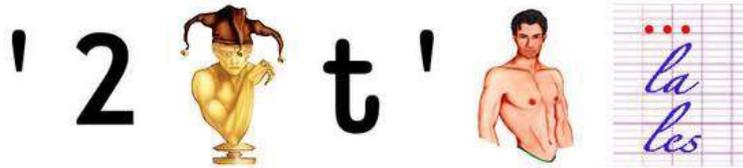
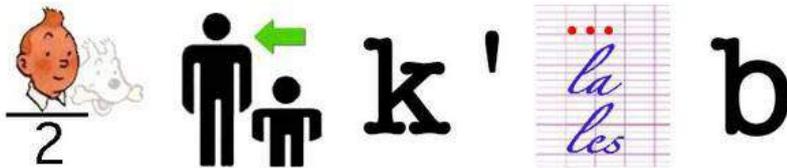
RÉBUS

Vivre à Taudrot

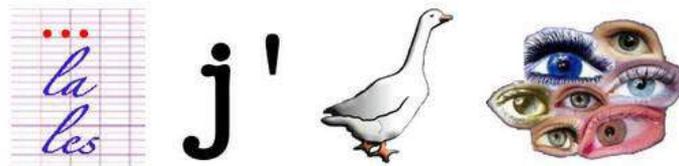


LA VIE ASSOCIATIVE

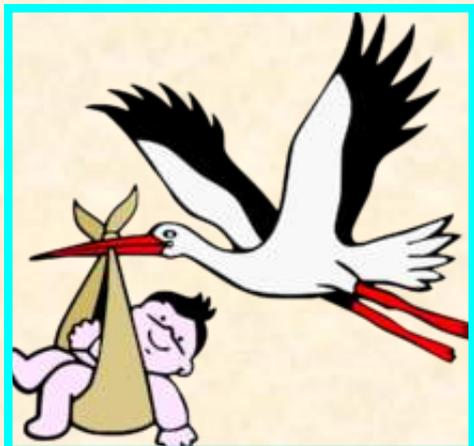
La Vaillante un grand club de football



Le Joyeux Automne défie les années



Etat Civil, depuis le Bulletin de Mars 2018



Les nouveau-nés

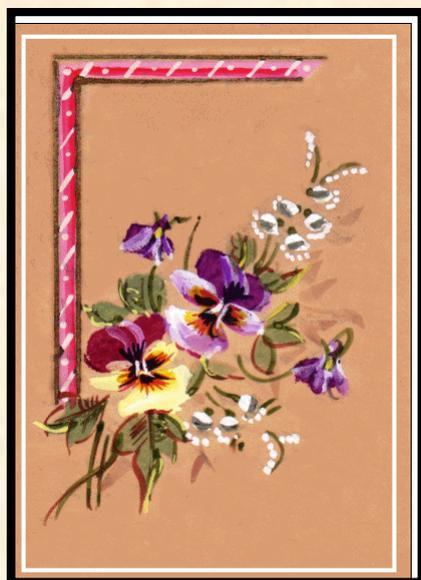
BLAISE Margaux

ORGET Jane



Pas d'union

depuis Mars 2018



Ceux qui nous ont quittés :

DUBOIS Muriel

Renseignements utiles 1



MAIRIE : Secrétariat

Le secrétariat est ouvert :

Secrétariat fermé la semaine du 6 au 15 août

Lundi - Mardi - Jeudi de 14 h 00 à 18 h 00

Mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - Permanence des adjoints de 18 à 19 h

Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Courriel : mairiecaudrot@orange.fr

Téléphone : 05.56.62.81.23

Site : <http://caudrot.fr>

Télécopie : 05.56.62.71.22



PERMANENCE

2^{ème} et 4^{ème} mardis de 9 h 30 à 12 h

après avoir pris rendez-vous au

Centre Médico-Social de Cadillac au 05.57.98.12.00

Recensement militaire : Les filles et les garçons nés en 2002 doivent se faire recenser, après avoir eu 16 ans.



Bibliothèque Municipale

A votre disposition
(sauf imprévu)

Le mercredi de 15 h 00 à 16 h 30
Le samedi de 14 h 30 à 16 h 00



Assistants maternelles

Madame **MOREAU Christine** 05.56.62.72.65

Madame **MARTIN Valérie** : 09.50.81.54.60
ou 06.15.48.64.86

Madame **TESSIER Chantal** : 06.87.93.27.17

RAM (Relais Assistante Maternelle) : 05.56.63.84.25



LA POSTE

Lundi au vendredi
13 h 30 à 16 h 30

Samedi : fermé



Centre de RECYCLAGE de Langon

Horaires d'ouverture Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 9 à 12 h / 13 h 30 à 17 h

Samedi de 9 à 16 h



Ordures ménagères

Ramassage le lundi et le jeudi matin



Au garage de l'ancienne Communauté
de Communes (à côté du cimetière)

11 décembre 2018



SIPHEM - Maison de l'Habitat

47, avenue du Général de Gaulle

33190 GIRONDE-sur-DROPT

05.56.61.20.75



Conciliateur de justice

Permanence de Monsieur **Éric CORDONNIER** la
Mairie de SAINT-MAIXANT le 3^{ème} lundi de
chaque mois, sur rendez-vous au 05.56.62.03.08



Aide architecturale, Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement

Permanence de Monsieur **Jean-Noël BORD** (Architecte Conseiller)
en mairie de Saint-Macaire

tous les 3^{èmes} vendredis de 14 à 17 h, sur rendez-vous au 05.56.63.03.64

Renseignements utiles 2



Téléphones utiles

Infirmières : 06.81.25.70.19

Cabinet Docteur GUICHENEY : 05.56.27.46.95

SUDGIMAD (Santé Garonne) : 05.56.62.75.00

Clinique Sainte Anne : 05.57.98.03.03

Ambulances : 05.56.62.81.10

Taxi 2G : 06.75.75.32.61

Pharmacie des Tilleuls : 05.56.62.80.06

Hôpital Pasteur : 05.56.76.57.57

Médecins

En semaine de 20 h 00 à Minuit

Le week-end le samedi de midi à 20 h. et le dimanche de 8 h. à minuit. Les jours fériés de 20 h à Minuit

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Vous serez orientés vers un médecin généraliste

En cas d'URGENCE, appelez le 15

Médecin de GARDE sur INTERNET :

www.ordre-medecins-gironde.org/

PHARMACIES

Juin

Le 17 BONNEFOND à Monségur

Le 24 DES TILLEULS à Caudrot

Juillet

Le 1^{er} FAURY-VASQUEZ à La Réole

Le 8 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Les 14-15 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Le 22 MIRAMBEAU à la Réole

Le 29 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Août

Le 5 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Le 12 DU ROUERGUE au Rouergue

Le 15 BONNEFOND à Monségur

Le 19 DES TILLEULS à Caudrot

Le 26 FAURY-VASQUEZ La Réole

Septembre

Le 2 CAMERIN-TROUILLOT à Lamothe-Landerron

Le 9 LES ARCADES à Sauveterre-de-Guyenne

Le 16 MIRAMBEAU à la Réole

Le 23 ANDRAUD-HUE à Castets-en-Dorthe

Le 30 DE CHAUMONT-HELIAS à Gironde-sur-Dropt

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de BORDEAUX

Permanence médicale téléphonique
05.56.96.40.80



Gare de LANGON : 3635

Centre Anti-Tabac

8, rue Treuils 33000 BORDEAUX
05.56.99.39.66

SIDA Info Service

1, rue Guérin 33000 BORDEAUX



ATTENTION, des changements peuvent avoir lieu en cours de période

UN SEUL NUMÉRO : 05.56.61.21.61

Bulletin communal

Juin 2018

EPILOGUE

Directeur de la Publication : Jean-Pierre JAUSSERAND

Les rédacteurs : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Édouard LENGAIGNE, Carole BRAU,
Sandrine GARRELIS, Odile RAMBAUD, François DUMEAU, Laurence SIMON

Rédacteur en Chef : Roger NETTE, en charge de la Commission COMMUNICATION.

Créations informatique et artistique : Roger NETTE



CANICULE, FORTES CHALEURS

Toute personne âgée ou handicapée peut s'inscrire à la Mairie sur le registre du plan Canicule. En cas de forte chaleur, les personnes inscrites seront contactées, visitées si nécessaire, pour s'assurer que tout va bien.

RÉBUS

Caudrot village le plus sympa du Sud Gironde

Auteur : ANONYME

Date de création : 18e siècle 2de moitié

Collecte : Site : Château-Gayon : Caudrot-sur-Garonne

Matière : Bois fruitiers, Noyer, Châtaignier, Fer Technique : SCULPTURE

Mesures : Hauteur en cm 316 ; Longueur en cm 284 ; Epaisseur en cm 98

Statut administratif : Acquisition : 75.13 Achat : Tardieu.

Domaine : Ameublement ; Moderne

Indexation : Ornementation ; Blason ; Dauphin

MU,
SÉE
D'AQUI
TAINÉ
BORDEAUX



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Une armoire Caudrotaise au Musée d'Aquitaine